

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**SECTION**

**BACHELIER EN ELECTRONIQUE – FINALITE :  
ELECTRONIQUE APPLIQUEE**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE DE TYPE COURT**

<p><b>CODE : 2210 00 S31 D3</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 25 mai 2010,  
sur avis conforme de la Commission de concertation**

# **BACHELIER EN ELECTRONIQUE – FINALITE : ELECTRONIQUE APPLIQUEE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE DE TYPE COURT**

## **1. FINALITES DE LA SECTION**

### **1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### **1.2. Finalités particulières**

Le Bachelier en Electronique – Finalité : Electronique<sup>1</sup> appliquée pourra analyser et contribuer à résoudre les problèmes techniques et humains liés à sa fonction.

Il possédera la faculté de décoder les documents techniques pour les utiliser et pour les rendre accessibles aux agents d'exécution.

En étant sensible au bien-être, à la sécurité, à l'hygiène du travail, à l'environnement et aux aspects économiques, il sera capable, dans le respect des consignes et des normes en vigueur :

- ◆ de participer activement à la production et à son évolution ;
- ◆ de participer :
  - ◆ à l'analyse d'un problème logiciel lié à un problème technique ;
  - ◆ à l'écriture, l'adaptation du programme apportant la solution ;
- ◆ de mettre en œuvre des équipements électroniques, des dispositifs d'acquisition et d'application, d'optimiser leurs performances et de les maintenir en état de fonctionnement ;
- ◆ de programmer, d'interfacer et de mettre en œuvre les circuits programmables et les systèmes embarqués ;
- ◆ d'élaborer et de mettre en œuvre des dispositifs d'interfaçage et de communication entre les équipements électroniques et électriques ;
- ◆ d'utiliser des logiciels spécifiques d'assistance, de simulation, de supervision, de contrôle, de conception, ... ;
- ◆ d'utiliser les moyens de gestion et de communication relationnelle les plus appropriés ;
- ◆ de s'adapter à l'évolution technologique.

<sup>1</sup> Le masculin est utilisé à titre épïcène

## 2. UNITES DE FORMATION CONSTITUTIVES DE LA SECTION

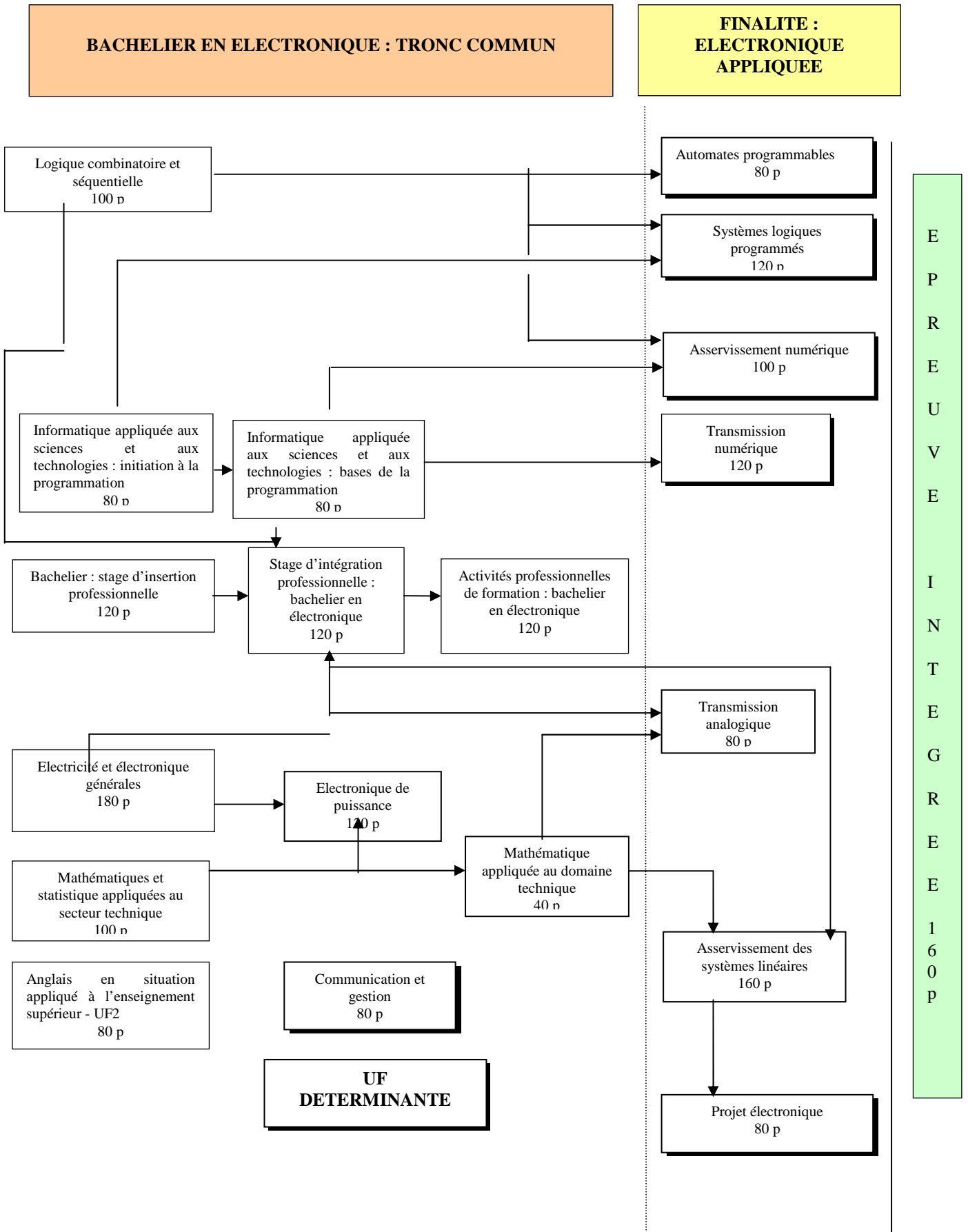
TRONC COMMUN						
Intitulés	Classement de l'unité	Codification de l'unité	Code du domaine de formation	Unités déterminantes	Nombre de périodes	ECTS
Electricité et électronique générales	SCTE	2110 01 U31 D1	206		180	16
Mathématiques et statistique appliquées au secteur technique	SCTE	0122 24 U31 D1	002		100	8
Informatique appliquée aux sciences et aux technologies: initiation à la programmation	SCTE	7560 41 U31 D1	710		80	6
Logique combinatoire et séquentielle	SCTE	2250 04 U31 D1	206		100	9
Communication et gestion	SCEC	9616 03 U32 D1	902	X	80	7
Anglais en situation appliqué à l'enseignement supérieur – UF2	SCEC	7302 92 U32 D1	706		80	7
Informatique appliquée aux sciences et aux technologies: bases de la programmation	SCTE	7560 42 U31 D1	710		80	6
Mathématique appliquée au domaine technique	SCTE	0122 23 U31 D2	002		40	4
Electronique de puissance	SCTE	2210 06 U31 D2	206		120	12
Bachelier : stage d'insertion professionnelle	SCTE	3253 04 U31 D1	303		120/20	3
Stage d'intégration professionnelle : bachelier en électronique	SCTE	2212 16 U31 D1	206		120/20	5
Activités professionnelles de formation : bachelier en électronique	SCTE	2212 15 U31 D3	206		120/20	8
<b>Total du tronc commun sans l'Epreuve intégrée</b>					<b>1220</b>	<b>91</b>
FINALITE : ELECTRONIQUE APPLIQUEE						
Asservissement des systèmes linéaires	SCTE	2420 08 U31 D1	206		160	16
Systèmes logiques programmés	SCTE	2251 14 U31 D1	206	X	120	10
Automates programmables	SCTE	2432 13 U31 D1	206	X	80	7
Asservissement numérique	SCTE	2420 12 U31 D1	206	X	100	10

Transmission analogique	SCTE	2261 07 U31 D1	206		80	8
Transmission numérique	SCTE	2261 11 U31 D1	206	X	120	11
Projet électronique	SCTE	2212 10 U31 D1	206	X	80	7
<b>Total de la finalité</b>					<b>740</b>	<b>69</b>
Epreuve intégrée de la section : Bachelier en Electronique - Finalité : Electronique appliquée	SCTE	2210 00 U31 D2	206		160/20	20

<b>TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION</b>	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	2120
B) nombre de périodes professeur	1680
C) nombre total d'ECTS	180

### 3. MODALITES DE CAPITALISATION DE LA SECTION :

# BACHELIER EN ELECTRONIQUE - FINALITE : ELECTRONIQUE APPLIQUEE



#### **4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION**

Diplôme de Bachelier en Électronique - Finalité : électronique appliquée

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**Profil professionnel**

***BACHELIER EN ELECTRONIQUE***  
***FINALITE : ELECTRONIQUE APPLIQUEE***

**Enseignement supérieur technique de type court**

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale le 26 mai 2005.

<p style="text-align: center;"><b>BACHELIER EN ELECTRONIQUE</b> <b>FINALITE : ELECTRONIQUE APPLIQUEE</b></p>
--

### ***I - CHAMP D'ACTIVITE***

Le Bachelier en Electronique – Finalité : Electronique appliquée<sup>1</sup> sera capable d'assurer la mise en œuvre, l'exploitation, la maintenance, l'optimisation du fonctionnement des systèmes électroniques ou d'un produit intégrant des composants électroniques.

Il se trouvera au cœur des problèmes techniques de l'entreprise et devra assurer la continuité du fonctionnement des appareils électroniques ainsi que la compatibilité entre les différentes machines au sein de l'entreprise.

Il sera une personne de communication capable d'assumer le rôle de relais aussi bien humain que technique entre le ou les responsables, les partenaires sociaux et le personnel d'exécution, ainsi qu'entre son entreprise et le monde extérieur.

Il aura, en outre, un sens aigu de l'organisation et de la gestion des activités techniques et humaines.

### ***II - TACHES***

Le Bachelier en Electronique – Finalité : Electronique appliquée<sup>1</sup> pourra analyser et contribuer à résoudre les problèmes techniques et humains liés à sa fonction.

Il possédera la faculté de décoder les documents techniques pour les utiliser et pour les rendre accessibles aux agents d'exécution.

En étant sensible au bien-être, à la sécurité, à l'hygiène du travail, à l'environnement et aux aspects économiques, il sera capable, dans le respect des consignes et des normes en vigueur :

- de participer activement à la production et à son évolution ;
- de participer :
  - à l'analyse d'un problème logiciel lié à un problème technique,
  - à l'écriture, l'adaptation du programme apportant la solution ;
- de mettre en œuvre des équipements électroniques, des dispositifs d'acquisition et d'application ;
- d'optimiser leurs performances et de les maintenir en état de fonctionnement ;
- de programmer, d'interfacer et de mettre en œuvre les circuits programmables et les systèmes embarqués ;
- d'élaborer et de mettre en œuvre des dispositifs d'interfaçage et de communication entre les équipements électroniques et électriques ;
- d'utiliser des logiciels spécifiques d'assistance, de simulation, de supervision, de contrôle, de conception, ... ;
- d'utiliser les moyens de gestion et de communication relationnelle les plus appropriés ;
- de s'adapter à l'évolution technologique.

### ***III - DEBOUCHES***

Le Bachelier en Electronique – Finalité : Electronique appliquée<sup>1</sup> pourra utiliser ses compétences dans un service d'achat, de vente, de production ou de maintenance, notamment :

- en industrie ;



- en entreprises privée et publique ;
- en bureau d'études ;
- dans un service public.

<sup>1</sup>Masculin utilisé à titre épïcène